

**À vos yeux  
il est tout**

**Aux yeux de la loi  
il n'est personne**

**Je signe pour réclamer la reconnaissance de la personnalité juridique des animaux**

En 2015, la Fondation 30 Millions d'Amis a obtenu que l'animal soit enfin considéré dans le Code civil, pilier du droit français, comme un « être vivant doué de sensibilité » et non plus comme un « bien meuble ». Depuis cette (r)évolution, jamais la condition animale n'a occupé une place aussi importante dans le débat public. Mais de trop nombreux animaux sont encore victimes des pires sévices. Pour mieux les défendre et les protéger, la loi doit désormais leur conférer des droits fondamentaux, ceux qui sont reconnus aux « personnes ».

Pour faire des animaux de véritables sujets de droits, protégés pour eux-mêmes, dans leur intérêt propre, je m'associe à la démarche de la Fondation 30 Millions d'Amis visant à leur reconnaître la qualité de « personne animale ».

Madame Monsieur 

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

**JE SIGNE !**Madame Monsieur 

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

**JE SIGNE !**